



Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la Réunion du 6 Décembre 2022

Membres présents (présentiel ou visioconférence) :

Gwenaëlle NOURY, Présidente
Stéphanie Daval, Secrétaire Générale
Anne Chalier, Trésorière
Maryvonne del TORCHIO, Vice-présidente
Alexandra BOCH
Robert COTTET-GAYDON
Delphine HAROLD
Pascal HENRY
Éric LEMERCIER
Florian OTAÏ
Noël MORARD
Chantal SALA

Invités :

Djamel CHEIKH, DTN
Ludovic LEGUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Maître Laurent PLAGNOL
Patrice MAURIN

Membres ou invités excusés :

Laurent MOREAU
Brian JOUBERT
Éric BERGEROU, VP du Conseil Fédéral
Charles GUEYDAN, Évènementiel – absent excusé

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (3 membres). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Approbation des 2 procès-verbaux précédents,
- Confirmation des décisions prises par échanges de mails le 10/11/2022,
- Intervention de la Présidente,
- Point du DTN,
- Point des CSN,
- Point juridique,
- Transition énergétique / Commission Énergétique,
- Intervention de la Secrétaire Générale (notamment releases),
- Intervention de la Trésorière,
- Intervention de la Vice-Présidente (notamment labellisation),
- Planning des réunions BE/CF,
- Questions diverses.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance.

II. Approbation des 2 procès-verbaux précédents

Le procès-verbal de la réunion du 3 septembre avait été préalablement approuvé par le bureau Exécutif néanmoins il y avait des erreurs dans la retranscription des explications portées par Maître Laurent PLAGNOL de même que des erreurs sur le prénom et ou le nom des personnes désignées au Comité Ethique. La secrétaire Générale propose de corriger ses erreurs et soumet à nouveau au vote ledit procès-verbal modifié. *Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.*

Compte tenu de sa récente prise de fonction, Mme Stéphanie Daval présente ses excuses au Bureau Exécutif car elle n'a pu préparer le procès-verbal de la réunion du 11 octobre dernier. Elle s'engage à le soumettre au plus tôt à la validation du Bureau Exécutif.

III. Confirmation des décisions prises par échanges de mails le 10/11/2022

Le 10 novembre 2022, certaines décisions ont été soumises aux membres du Bureau Exécutif par échanges de mails, à savoir :

- Mme Stéphanie Daval, alors Présidente du Comité Ethique, a soumis à l'avis du Bureau Exécutif diverses ultimes modifications du règlement éthique liées à la dernière réforme du Code du Sport, dont la mise en œuvre est rappelée à la FFSG dans le cadre de l'élaboration du renouvellement du contrat de délégation ministérielle, à savoir que la FFSG est tenue d'avoir un comité éthique « qui est habilité à saisir les organes disciplinaires ». Par retours de mails du même jour, compte tenu de l'urgence de la réunion du Conseil Fédéral du 11 novembre 2022, les membres du Bureau Exécutif ont émis un avis favorable à ces modifications, dans la continuité de l'avis favorable émis sur les modifications proposées du règlement du comité, en vue de l'adoption dudit règlement modifié par le Conseil Fédéral.
- Mme Maryvonne del Torchio, Vice-Présidente, a soumis aux votes du Bureau Exécutif l'affiliation du Club de Beauvais Skating Club, dossier complet, ainsi que des releases à valider : 2 entrées et 5 sorties, dont 3 synchro et 2 qui concernent la danse sur glace. Par retours de mails du même jour, les membres du Bureau Exécutif ont validé l'affiliation du Club de Beauvais, laquelle a été soumise le lendemain au vote du Conseil Fédéral, et ont validé les 6 releases soumises.

Ce jour, le Conseil, à l'unanimité, réitère les décisions prises par échanges de mails du 10 novembre 2022.

Pour mémoire, le nouveau Règlement Ethique, de même que le nouveau Règlement Disciplinaire (modifié pour permettre la saisine directe par le Comité Ethique) ont été validés et approuvés par le Conseil Fédéral du 11 novembre 2022 et publiés dès le 14 novembre sur le site Fédéral, les rendant ainsi opposables à tous.

IV. Intervention de la Présidente

Mme Noury rappelle que cette réunion fait suite à la réunion informelle du 11 novembre dernier, qui a réuni de manière exceptionnelle et extraordinaire à la fois les membres du Bureau Exécutif, les membres du Conseil Fédéral et le Comité Ethique, suite aux scandales portés dans la presse par M. Patrice MARTIN et M. Loris BERTRAND, suite à la fin de mandat de M. MARTIN votée par le Conseil Fédéral, et suite à l'avis du Comité Ethique. Certes, ce rassemblement des membres du Bureau Exécutif, ce jour-là, n'était pas un temps de vote et de prise de décision pour le Bureau Exécutif, néanmoins c'était un temps nécessaire, indispensable à la préparation sereine du Conseil Fédéral qui s'est réuni plus tard dans la journée, et un temps de convivialité, d'échange et de partage bienvenus dans le contexte pesant de l'époque. Elle remercie les membres du Bureau Exécutif de leur soutien.

Elle rappelle également les derniers événements dont elle a informé le Bureau Exécutif, à savoir notamment le démarrage de l'inspection générale, la finalisation du contrat de délégation ministérielle renouvelé (ce pour quoi elle remercie M. Djamel Cheikh, nouveau DTN, pour sa contribution).

Enfin, elle les informe de la lettre reçue il y a quelques jours du CIC, dénonçant le contrat de partenariat liant la FFSG à l'organisme bancaire. Maître PLAGNOL en parlera spécifiquement lors du « point juridique ».

1. Commission SHN / Maison des Entraîneurs.

Mme Gwenaëlle NOURY déclare que M. Noël Antoine PIERRE a demandé à organiser une réunion de travail pour évoquer la mise en place de la commissions SHN. Elle prévoit de recevoir rapidement M. PIERRE en ce sens pour avancer, de même qu'elle souhaite mettre en œuvre rapidement le projet de Maison des Entraîneurs.

2. Mise en œuvre de son programme pour la FFSG, des Axes de son projet fédéral et de ses Propositions pour chaque discipline.

Mme Gwenaëlle NOURY rappelle qu'elle a été élue sur la base d'un projet qu'elle a soumis aux clubs. Elle déplore le temps perdu à ne pas le mettre en œuvre depuis son élection et souhaite désormais que chacun, membre du Bureau Exécutif, puisse contribuer à ce qu'il devienne une réalité.

Elle avait demandé à Mme la Secrétaire Générale de transmettre pour mémoire à tous avant la présente réunion l'ensemble de son projet fédéral et de ses propositions par discipline.

S'ensuit alors un tour de table pour que des actions soient menées rapidement tant sur les axes d'une part par l'ensemble du Bureau Exécutif, qu'au sein de chaque CSN sur les propositions.

Patrice Maurin prend la parole et se porte volontaire pour aider. Il sollicite l'aide de la DTN sur ce point, en liant les liant au projet de convention des clubs. Il est rappelé que Patrice Maurin aura ses 6 mois de licence le 15 janvier, sera présenté à l'admission au BE et à ce titre soumis au vote du Conseil Fédéral. S'il est élu, il est disposé à produire des idées pour alimenter le projet mais pas à parcourir la campagne française, rappelant ses 78 ans avec humour.

Gwenaëlle Noury sera au maximum sur le terrain, avec le staff adéquat mais dans une logique de répartition des rôles, l'objectif de la tournée des clubs étant la préparation des conventions clubs : scanner pour identifier les sujets potentiels. Un travail collectif de réflexion est nécessaire en amont et Patrice Maurin y sera d'une grande aide.

Maryvonne del Torchio rappelle que ce travail devra être fait en lien avec le projet sportif fédéral, ce qui permettra de terminer les aides à obtenir de l'ANS pour les clubs. Ces démarches entreront également dans les travaux de renouvellement de la labellisation.

3. Organisation de la Tournée des Clubs / Conventions clubs / Référents relations Clubs.

Pour mémoire, Mme Anne CHALIER était référente « relations clubs » aux côtés de M. Robert COTTET GAYDON et est désormais Trésorière de la FFSG. Elle ne peut poursuivre le travail de préparation de la convention club qu'elle avait amorcé. Il serait souhaitable que quelqu'un puisse soutenir M. Robert COTTET GAYDON dans le rôle de référent « relations clubs » et dans la préparation de la convention club, pilier du programme de campagne de Mme Gwenaëlle NOURY.

De même, il est désormais indispensable de commencer la tournée des clubs.

4. Référents et Comité.

Suite à l'élection de Mme Stéphanie DAVAL au Bureau Exécutif, Secrétaire Générale, le poste de Président du Comité Ethique était vacant. Le Comité s'est réuni le 24 novembre. Désormais M. Hubert BRAUD en est le Président et Mme Elisabeth BONNET la Présidente Suppléante.

Dans la continuité de sa mission précédente, et conformément aux souhaits du Ministère qu'un élu soit référent LVS, Mme NOURY a demandé à Mme DAVAL d'être la référente élue LVS.

Par ailleurs, divers référents ont été nommés par la Présidente, en conformité avec les demandes du Ministère, et cette dernière les remercie chaleureusement d'avoir accepté ces fonctions :

- M. Robert COTTET GAYDON a été nommé Référent Honorabilité, et ce dans la continuité de sa mission de Référent Informatique, il sera également désigné Délégué à la Protection des Données (DPO – RGPD),
- M. Pascal HENRY a été nommé Référent Radicalisation.

Le site internet Fédéral a été mis à jour de ces nominations et informations.

5. Contrat sponsoring.

Mme Gwenaëlle NOURY fait part au Bureau des difficultés sur l'organisation du Grand Prix D'Angers qui s'annonçait catastrophique sans les interventions combinées de Charles Gueydan (et ses salariés) et en urgence de Didier Gailhaguet.

La FFSG remercie notamment M. Didier Gailhaguet pour le succès de son intervention pour le Grand Prix d'Angers et les sponsors japonais qu'il a réussi à ramener parmi nos partenaires.

La Présidente rappelle par ailleurs que M. Didier Gailhaguet était déjà intervenu à titre bénévole au Japon en octobre pour renouer le dialogue avec nos sponsors historiques et en trouver de nouveaux. Ses frais lui seront donc remboursés sur justificatifs. Dans la continuité de cette mission, la FFSG a financé un billet d'avion A/R pour Turin en vue de négociations avec l'ISU pour envisager de déplacer la finale du Grand Prix 2023 sur 2024 ou pour améliorer le financement de la finale du Grand Prix en France en 2023, et notamment - compte tenu des lourdes difficultés rencontrées et de la demande de M. David RAITH, Senior Advisor ISU en charge de la Commission de management du Grand Prix ISU - obtenir le droit pour la FFSG d'afficher ses sponsors lors de l'évènement et d'en retirer les fruits, contrairement à la règle habituelle de l'ISU en la matière (sur la finale, règle spécifique). Pour mémoire, c'est l'ISU qui a accrédité M. Gailhaguet sur notre quota compte tenu qu'aucun de nous n'avait la possibilité d'être présent, ce qui a permis que son logement sur place soit pris en charge par l'ISU. Pour mémoire également, David Raith a insisté pour discuter avec Didier Gailhaguet de l'organisation de la finale 2023, compte tenu du contexte tendu que nous leur avons exposé pour le financement de cet évènement.

6. Evènementiel.

M. Charles GUEYDAN nous a apporté une aide précieuse depuis l'été compte tenu de la totale inexistence de notre service évènementiel interne.

Il ne reste plus qu'une stagiaire, Alice LOGEART, que nous envisageons de recruter à la fin de ses études mais sans certitude qu'elle acceptera notre proposition.

Face à l'urgence de la situation et devant l'ampleur de la tâche à accomplir, notamment pour le Grand Prix de France mais également le Championnat de France Elites, voir le Mondial de Synchro 2023, M. Charles GUEYDAN a assuré via sa société commerciale l'ensemble des prestations évènementielles pour le compte de la FFSG, en plus de ses prestations habituelles, et pour ce faire a embauché Mme Sylvie PULCINI le temps que notre Fédération se réorganise. Mme PULCINI a été d'une aide précieuse et Mme NOURY l'a remerciée pour le remarquable travail réalisé sur l'organisation du Grand Prix de France, alors que rien n'était prêt 1 mois avant !

M. Charles GUEYDAN envisage malheureusement de prendre prochainement sa retraite; il souhaite en conséquence se retirer progressivement des affaires et ne plus avoir la charge de salarié.

Nous lui avons demandé de préparer en douceur la transition à venir, ce qu'il a accepté et dont nous le remercions.

A l'instar du domaine du sponsoring international, la FFSG va donc devoir prochainement mettre en place une mise en concurrence conformément à la réglementation applicable pour choisir le prestataire externe qui devra reprendre la gestion de l'évènementiel de la fédération.

Madame Gwenaëlle NOURY rassure le Bureau sur les prochaines échéances puisque Monsieur GEYDAN et sa société continuent activement d'assurer la préparation du Championnat de France Elites et du Mondial de Synchro.

V. Point du Directeur Technique National

La parole est à M. Djamel CHEIKH, nommé depuis à peine 1 mois.

Il annonce avoir pris la mesure de tous les sujets, avec une stratégie déjà mise en mouvement.

Tout d'abord il convenait de se mettre en conformité avec les partenaires institutionnels (Ministère et ANS) : le contrat de délégation, la stratégie fédérale, les reconnaissances « haut niveau » ont été renouvelés et seront soumis à arrêtés ministériels avant le 31 décembre. Il s'agissait d'une urgence, une base indispensable. Parallèlement il a pu assister à un rendez-vous ANS avec Maryvonne del Torchio mi-novembre, relativement au PSF 2022 et au projet de PSF 2023.

Ensuite relativement aux ressources humaines. Il constate le dépeuplement des cadres techniques. Un travail avec le Ministère et l'ANS est en cours pour embaucher, à un rythme trop lent à son goût. Nous sommes actuellement à 9 cadres techniques pour une cible à 18 personnes. Pour pallier ce rythme trop lent, calqué sur celui de la rentrée scolaire de l'éducation nationale, il sera procédé à l'embauche de cadres fédéraux, et quelques postes pourront être pourvus avant en CTS. Il est notamment indispensable de soulager le secteur du développement et de la formation.

La politique menée tant par la DTN que par les élus est celle d'une absence de séparatisme entre la DTN et la FFSG, du travail concerté.

Enfin, il annonce avoir commencé une tournée pour aller à la rencontre des sportifs et des différentes disciplines : il revient de Font Romeu et va aller début janvier à La Plagne, puis il continuera son tour d'horizon.

Il souligne quelques résultats sportifs intéressants en curling, en bobsleigh, en disciplines d'expression.

Le vide dans le pilotage laisse place à des comportements inappropriés d'athlètes et d'entraîneurs : il convient de redonner un cadre à tous, et c'est attendu.

M. Djamel CHEIKH rappelle qu'il vient de la gymnastique et se retrouve à la FFSG dans un univers qui lui semble familier. Il souhaite développer et faire performer chaque discipline, et précise qu'il se retrouve dans le projet porté par Gwenaëlle Noury.

VI. Point des Commissions Sportives Nationales

1. CSNPA.

Absence de M. Brian Joubert.

2. CSNDG.

Eric Lemerancier évoque la Coupe d'Automne, 28 couples présents à Lyon. Les tournois de France ont également commencé. Il y a moins de compétiteurs qu'avant le Covid, mais la reprise est là. De nombreux tournois en préparation.

Il évoque la mise en place avec succès de Sportcity, application qui permet le partage d'informations et de résultats en temps réel, la fin des CD gravés, le streaming, la suppression des affichages papier.

En revanche il peut y avoir des problèmes de réseaux. Cela s'inscrit dans une démarche éco responsable à développer et propose à ses collègues d'approfondir la réflexion.

Il remercie la commission informatique de sa CSN car de nouvelles solutions sont testées chaque jour.

3. CSNPAS.

Absence de Laurent Moreau.

4. CSN Vitesse.

Pour rappel, nous venons tous de recevoir le compte rendu des Etats Généraux de la Vitesse. Nous en remercions Steve Olivier.

Mme Gwenaëlle NOURY souhaite proposer enfin une candidate à la Présidence de la CSN Vitesse.

Il s'agit de Mme Cécile LEKHAL. Sa candidature sera soumise au Conseil Fédéral dès que possible.

5. CSN Ballets.

Delphine Harold étant quasi aphone, elle passe son tour et s'en excuse.

6. CSN Curling.

Noël Morard remercie Gwenaëlle Noury pour sa confiance et la possibilité de poursuivre sa mission et ses projets pour 2026/2030. Il remercie le DTN pour son aide dans l'obtention d'un visa pour une curleuse russe en équipe avec un français et jouant pour la France.

A défaut de pouvoir coopter de nouveaux membres, ce que les textes ne permettent pas, il souhaiterait pouvoir désigner 2 membres associés à la CSN Curling, sans droit de vote, à savoir Elodie Fuchs (membre de la section curling de Colmar) et Elodie Verger (à Nice). Il demande quelle est la procédure.

On lui répond qu'elles seraient nommées par ses soins, et on lui rappelle que les membres associés ne sont pas pris en charge par le FFSG lors des déplacements mais qu'ils peuvent le cas échéant être pris en charge sur le budget de la CSN.

Noël Morard évoque enfin le développement positif du curling : nouveaux clubs, nouvelles sections, nouveaux arbitres, etc.

Il y a un projet de compétition française du 26 au 27 janvier à la Halle de Genève en Suisse... faute de Halle en France ! Il y aura 16 athlètes aux Championnats de France Elites pour présenter le curling.

7. CSNBLS.

Alexandra Boch souligne que le BLS n'a jamais fait un tel début de saison ! Les résultats sont exceptionnels.

Notamment elle souligne que les victoires obtenues l'ont été avec du matériel monégasque, et que ce qui compte c'est le projet sportif, sans frontière.

Il y aura un stage de perfectionnement en coopération avec Monaco sur les semaines de congés de Noël.

Elle partage le fait d'être déçue qu'il ne puisse y avoir de bobsleigh lors des championnats de France Elites à Rouen. Après discussion, l'ensemble du bureau exécutif décide de faire en sorte qu'un bobsleigh soit exposé au public lors du Championnat de France Elites.

Alexandra Boch précise enfin que les athlètes BLS se sentent abandonnés ces dernières années et particulièrement les skeletonneurs.

Elle demande si les athlètes de Bob ayant remporté récemment des victoires significatives ont été félicités par le Présidente et le DTN ? Certes des félicitations ont été adressées par tous par l'intermédiaire d'Alexandra mais Djamel Cheikh demande les coordonnées téléphoniques des athlètes et informe qu'il viendra les rencontrer à La Plagne en janvier. Ce sera aussi l'occasion de venir faire l'inventaire fédéral et de savoir ce qui appartient à la FFSG.

8. CSNSE.

Pascal Henry a organisé la 1^{ère} manche des Championnats de France ainsi que la sélection pour les Elites : 65 participants, 200 programmes. Le weekend fut dur et chargé mais couronné de succès.

Il souligne de nouveaux records de licences en SE et beaucoup de femmes.

Il y a un projet de 1^{ère} manche de Coupe du Monde d'ice cross à organiser sur Pra Loup du 26 au 29 janvier 2023. Il demande si tout le monde est ok et compte tenu des projets déjà reçus le projet est validé à l'unanimité. Pascal Henry demande à Cyril Savidan de rédiger la convention. Pour mémoire, tout est auto-financé à l'exception de 15 000 € supportés par la FFSG. Il souhaite que la FFSG porte cette manifestation et il est demandé à Pascal Henry de nous transmettre les éléments de communication corrélatifs.

VI. Point juridique

- **Litige CIC** : comme l'a indiqué la Présidente précédemment, le CIC a soudainement résilié le partenariat 2022-2023 avec la FFSG qui apportait 65.000 euros HT par an à la fédération.

La lettre de résiliation est datée du 29 novembre et prend prétexte de la mauvaise publicité d'un article paru dans le quotidien Le Parisien le 24 octobre 2022. La banque se fonde sur des dispositions de la convention (signée sous l'ancienne présidence) qui permettent dans certaines conditions la rupture immédiate sans préavis ni indemnité.

Il s'agit d'une interprétation contestable (Maître PLAGNOL lit au BE l'article 12.3. du contrat de partenariat).

Quoiqu'il en soit, Maître PLAGNOL attire l'attention du BE sur l'article 7.5. de la convention qui indique qu'après résiliation, la FFSG doit immédiatement cesser d'utiliser le logo CIC. Elle doit aussi détruire tout document en portant mention (dans les 2 mois sur ce point).

- **Contentieux CAPELLE et BEYER** toujours en instructions correctionnelles à NANTERRE et à PARIS.
- **Contentieux CIPRES** : négociations toujours en cours avec la compagnie GENERALI qui vient de confirmer par écrit qu'elle n'est toujours pas encline à accorder sa garantie dommage et sa garantie défense recours. Des actions amiables sont en cours avec l'aide du courtier (le cabinet MARSH) pour tenter de faire revenir l'assureur à la raison. En attendant, les droits de la FFSG ont été préservés pour éviter la prescription de 2 ans.
- **Contentieux MARIE-CALIXTE** : pour rappel, l'ancien bobeur MARIE-CALIXTE doit remboursement à la FFSG de plus de 50 000 euros en application d'une décision des juridictions administratives. Une saisie de ses comptes bancaires avait été tenté sous l'ancienne mandature, sans succès véritable puisqu'il avait été récupéré moins de 200 euros. Une nouvelle interrogation des fichiers FICOPA et automobile n'a rien révélé. Une procédure de saisie des rémunérations a en revanche été lancée ; une audience est fixée au 31 janvier prochain.
- **Nombreuses sollicitations** de clubs, ligues et CNS pour des conseils juridiques sur des situations particulières.

VII. Transition Énergétique / Commission Énergétique

M. Florian OTAÏ présente au Bureau Exécutif l'ensemble de ses démarches, travaux et réflexions depuis sa nomination par le Conseil Fédéral le 11 novembre dernier, précisant qu'avant cette date et depuis la réunion du Bureau Exécutif du 11 octobre à laquelle sa candidature a été présentée au Bureau Exécutif, il avait démarré sa mission sous couvert d'un ordre de mission spécifique de Mme Gwenaëlle NOURY, compte tenu de l'urgence de la situation et du nombre croissant de fermetures annoncées de patinoire, même temporaires.

1. Transition Energétique.

M. Florian OTAÏ évoque la note de sobriété énergétique établie en vue de sa diffusion à l'ensemble des clubs, ligues et comités départementaux.

Cette communication est imminente.

Il évoque aussi ses prises de contact avec de nombreux présidents de clubs ou municipalités, les difficultés rencontrées mais aussi les succès des démarches entamées. Il rappelle la fermeture de St Ouen et de Colombes. Et la bonne nouvelle du site du Mesnil Amelot réouvert, qui sera géré par Vert Marine.

Il évoque enfin la mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire avec l'ensemble des acteurs du marché de la glace, équipementiers, et la Fédération de Hockey sur Glace, SNP et ANDES.

La difficulté majeure réside dans le fait que parfois, face aux gestionnaires de patinoire aucun argument rationnel ne pourra être opérant car l'image est prioritaire, ou car la gestion de l'économie d'énergie prime sur le coût ou car la gestion de l'économie d'énergie est déléguée à un tiers.

2. Commission Energétique.

M. Florian OTAÏ rappelle que Mme NOURY lui a demandé de proposer au Bureau Exécutif la mise en place d'une commission énergétique.

En effet conformément à l'article 24.1 des Statuts de la FFSG, parmi les compétences du Bureau Exécutif figure la possibilité de décider de la création de toute commission consultative spécifique, d'en fixer les modalités de fonctionnement et d'en désigner le Président.

Voici les propositions de M. Florian OTAÏ.

L'objectif sera de rechercher des financements, et de mettre en place des dispositifs adaptés et agiles.

Il est nécessaire également de densifier le maillage, a minima un représentant pour chaque ligue. L'idée est que des noms soient proposés par Florian Otai et Gwenaëlle Noury validera. De même, Florian Otai rassemblera toutes les bonnes volontés, y compris des techniciens, et de la même manière Gwenaëlle Noury validera.

Ainsi, le Bureau Exécutif, à l'unanimité, décide de la création d'une Commission Energétique à mission consultative, désigne à l'unanimité M. Florian OTAÏ pour présider cette Commission, à charge notamment pour lui d'en rapporter les travaux et conclusions au Bureau Exécutif et à la Présidente de la FFSG, et décide :

- *D'allouer à l'unanimité à cette Commission un budget de fonctionnement sur le principe : Florian OTAÏ le proposera au Bureau Exécutif qui l'étudiera ;*
- *De la composition de la Commission, à l'unanimité : un représentant de chaque Ligue (qui peut être le Président de la Ligue ou un licencié missionné à cet effet), et toute personne, licenciée ou non, dont M. Florian OTAÏ, après avis favorable de la Présidente de la FFSG, approuverait l'entrée dans la commission compte tenu de ses motivations ou de ses compétences ;*
- *Que les règles de fonctionnement de ladite Commission seront les suivantes, à l'unanimité : vote à main levée, voix du Président prépondérante, possibilité pour le Président de déléguer ponctuellement ses pouvoirs d'assistance aux clubs ou aux équipementiers à un autre membre de la Commission uniquement (notamment en cas de conflit d'intérêt avéré ou potentiel).*

VIII. Intervention de la Secrétaire Générale

1. Affiliations / Licences.

Mme Stéphanie DAVAL rappelle que le Conseil Fédéral du 11 novembre 2022 a validé l'affiliation du Club de Beauvais. Conformément à la demande du Conseil Fédéral, elle a contacté la Présidente du Club pour l'informer de l'affiliation et des difficultés que pouvait soulever la composition de son bureau. Elle a reçu l'engagement de modification du bureau directeur : le club devrait déclarer d'ici quelques semaines les modifications apportées ainsi que communiquer le récépissé de déclaration correspondante en Préfecture.

A ce jour, la FFSG compte 24 331 licenciés (22 883 au 30 juin 2022).

Ils se répartissent en 2 715 hommes et 21 616 femmes, soit 11,15 % de représentation masculine.

10 803 licenciés ont moins de 12 ans, et 6 588 ont plus de 18 ans.

En PA, 17 681 licenciés / en DG 5 597 licenciés / en PAS 1 033 licenciés / en Ballets 693 licenciés / en Patinage de Vitesse 681 licenciés / en Curling 343 licenciés / en Sports Extrêmes 251 licenciés / en Glace Inline 190 licenciés / en Bobsleigh 41 licenciés / en Skeleton 9 licenciés / en Luge 3 licenciés (Alexandra Boch rappelle que la prise des licences loisirs dans ces 2 disciplines ne commence qu'au 15 décembre).

4 072 licences Kid / 1 453 encadrants / 4 648 compétiteurs (soit à peine 19,10 %) et 619 patineurs en extension de licence.

2. Releases.

A ce jour, aucun dossier complet à présenter.

3. RH.

Mme DAVAL explique avoir reçu l'ensemble des salariés fédéraux depuis sa prise de fonction à la fois pour faire leur connaissance, connaître leur organisation de travail, leur charge de travail, leur fiche de poste, leurs contraintes personnelles spécifiques et leur parcours professionnel.

Pour mémoire la Fédération emploie à ce jour 6 salariés et une stagiaire. Une embauche a eu lieu avec effet du 28 novembre. M. Roman LARMET a pris son poste et a mis fin à sa période d'essai pour motifs personnels au bout de 5 jours.

M. Robert COTTET GAYDON, face à cette déception et en concertation avec Mme DAVAL, a contacté Noémie MANTIONE qui avait réalisé en freelance la communication pour le Grand Prix de France pour lui proposer un poste de chargé de communication à temps partiel le temps qu'elle termine ses études. Cette dernière s'est montrée intéressée par le poste proposé. Nous l'avons rencontrée ensemble ce jour et elle accepte de travailler pour nous sur la base d'un temps partiel le temps de terminer ses études, soit quelques mois.

Cette embauche ne résoudra pas la communication pour le Championnat de France Elites et une solution est toujours en cours de recherche par M. COTTET GAYDON.

Le poste de Directeur de la Communication est également en cours d'étude par M. COTTET GAYDON suite aux candidatures reçues. Nous reviendrons vers vous à ce sujet dans les semaines à venir espérons-le.

Enfin, en concertation avec M. Djamel CHEIKH la FFSG a publié une annonce pour un poste d'Entraîneur adjoint et responsable matériel au sein du pôle France de short-track.

Pour mémoire :

- Mme Anne CHALIER et Mme Stéphanie DAVAL ont évalué le budget actuel des salaires chargés des salariés fédéraux et compléments fédéraux des cadres techniques et de la direction technique nationale, en projection à effectif équivalent à ceux du mois de novembre (Roman LARMET inclus). Cela devrait nous permettre d'envisager sereinement de nouvelles embauches compte tenu des lacunes importantes dans l'organigramme fédéral.

- Divers projets de réorganisation de l'organigramme fédéral sont à l'étude, en lien avec le DTN, compte tenu du calendrier de recrutement des cadres techniques annoncé ou théorique.

Pour mémoire également il a été décidé d'attribuer pour 70 € de tickets culture à chaque salarié fédéral et à chaque CTS. Un repas de Noël a été proposé au personnel fédéral et il aura lieu le mercredi 4 janvier.

4. Organisation de l'Assemblée Générale de la FFSG.

L'organisation de la prochaine Assemblée Générale et des Assemblées de Discipline est à l'étude. Des devis ont été reçus soit pour le 17 juin 2023 soit pour le 24 juin 2023, à Caen ou au Havre.

Il est urgent de se positionner non seulement pour réserver les salles et prestations mais surtout pour que le Conseil Fédéral puisse statuer.

Le bureau exécutif en discute, il est établi que la date du 17 juin doit être préférablement retenue, et que des devis seront demandés pour Bourges, Orléans sur cette date, de même qu'une adaptation du devis prévu pour Le Havre.

5. Assurances.

Mme Stéphanie DAVAL explique au Bureau Exécutif la situation dans laquelle elle a découvert que se trouvait la FFSG au regard de l'assurance « annulation évènement majeur ».

Notre assureur a été d'une efficacité remarquable pour nous proposer en urgence une assurance pour l'avenir, notamment pour le Championnat de France Elites et le Gala de Noël de Vaujany.

Nous affinons le revis reçu et notamment les exclusions à racheter.

Une visio a également eu lieu entre l'assureur, Maître Laurent PLAGNOL et Mme Stéphanie DAVAL concernant la prise en charge par GENERALI du litige CIPRES.

6. Inspection Générale / Base de données.

Mme Stéphanie Daval expose que l'inspection générale a eu une vertu certaine : nous permettre de reconstituer une base de données précieuse, avec l'aide de M. Francis FONTANIE, notamment.

Nous avons mis en œuvre une politique de stockage sur le serveur de l'ensemble des documents rassemblés à cette occasion ou reçus par la Présidente, la Trésorière ou la Secrétaire Générale, dans le répertoire « Présidence », dont l'accès est strictement réservé aux 3 personnes concernées ainsi qu'à la Vice-Présidente, mais qui pourra être transmis à nos successeurs, le moment venu.

Dans le cadre des obligations légales de la FFSG, Mme DAVAL souhaite pouvoir créer des registres des décisions de chaque organe collégial de la FFSG. Aussi, après avoir collecté les procès-verbaux d'Assemblée Générales, de Bureaux Exécutifs, de Conseils Fédéraux de la FFSG depuis 8 ans, elle sollicite ce jour les Présidents de CSN pour qu'ils lui transmettent les archives des procès-verbaux de réunions de chaque CNS sur au moins 3 ans.

Le procès-verbal des Etats Généraux de la Vitesse, récemment transmis par M. Steve OLIVIER, aura vocation à rejoindre ces archives, de même que celui des Etats Généraux du Curling dès réception. Ce dernier sera transmis au Bureau Exécutif comme l'a été celui des Etats Généraux de la Vitesse.

7. Budgets des CSN.

Il est demandé à chaque CSN d'indiquer les noms et coordonnées des personnes qui devront recevoir les états comptables préparés par l'expert-comptable pour chaque CSN.

8. Solidarité Ukraine.

Nous sommes en train de procéder à la répartition de l'aide perçue de l'ISU et du CNSOF pour les patineurs Ukrainiens. Les clubs concernés ont été contactés, les licences remboursées. Une fois les sommes versées sur les critères d'attribution initiaux, nous répartirons les sommes restantes entre tous les patineurs Ukrainiens, conformément aux instructions données par l'ISU et le CNSOF.

IX. Intervention de la Trésorière

Mme Anne CHALIER prend la parole. Pour mémoire, elle a pris ses fonctions le 16 novembre 2022, suite à la démission de M. Loris BERTRAND et suite au vote du Conseil Fédéral du 15 novembre.

1. Suivi budgétaire au 31 octobre 2022

Le document de référence est vidéoprojeté et commenté.

Prévision au 31/12/2022 positive.

Vie sportive :
La haute performance avec financement du Ministère
Une certaine cohérence à date

Vie Evènementiel :
Peu d'impact sur le résultat car il manque trois évènements importants à intégrer d'ici la fin de l'année, à savoir le Grand Prix d'Angers, les Championnats de France Elites à Rouen et le Gala de Noël à Vaujany.

Vie Fédérale :
Nous constatons une hausse des recettes liées aux licences. Les charges sont maîtrisées.

Résultat Montpellier :
Un avenant est en cours de discussion avec par le Ministère (pour mémoire à ce jour le contrat signé nous impose de reporter le bénéfice sur des projets de « sport pour tous », or nous souhaiterions pouvoir affecter de résultat à l'organisation d'évènements majeurs en 2023).

2. Budget des CSN

Mme Anne CHALIER rappelle que les budgets des CSN ne sont pas reportables d'une année sur l'autre... les CSN sont appelées à utiliser leurs budgets avant le 31 décembre 2022.

X. Intervention de la Vice-Présidente

Mme Maryvonne del TORCHIO prend la parole.

Elle évoque notamment le sujet de la labellisation des clubs.

Concernant le PSF plusieurs réunions ont eu lieu pour préparer l'an prochain. Elle a pu rencontrer l'ANS sur ce sujet, puis les autres fédérations et le CNOSF pour retour vers l'ANS.

Un travail a été commencé sur la labellisation 1er label : il est prévu de commencer par l'école Française de Glace : dossier administratif surtout. On commencera la campagne en janvier puis travail sur les autres labels en lien avec le Projet Sportif Fédéral.

Mme Maryvonne del TORCHIO avance également sur les propositions pour l'AG 2023.

Enfin, elle évoque la question des listes nationales, fédérales (établies par chaque CSN) et SER, étant rappelé qu'une réunion doit avoir lieu avec les ligues en janvier.

XI. Planning des réunions à venir du Bureau Exécutif / du Conseil Fédéral

Mme Gwenaëlle NOURY souhaite que la prochaine réunion du Bureau Exécutif précède la prochaine réunion du Conseil Fédéral. Aussi, la parole est donnée à M. Ludovic LE GUENNEC.

Idee : vers le vendredi 3 et samedi 4 février (Attention France Juniors) vu que le 27/28 janvier impossible pour Ludovic LE GUENNEC. Sinon 10 et 11 février.

Finally, the dates of Tuesday 7 February in the evening and Wednesday 8 February 2023 are retained, respectively for the Executive Bureau and the Federal Council.

For memory, meet at La Plagne on 4 and 5 March 2022 for an exceptional Executive Bureau! Alexandra Boch will be in charge of the organization and emails should circulate on this subject in the coming days.

XII. Questions diverses

Florian OTAI takes the floor to evoke a potential hiring of Alexander Liubchenko, member of the Federal Council by the UCPA of which he is the Director. He wishes to ensure that the situation does not give rise to conflicts of interest. He is asked to solicit the opinion of the ethics committee on this point.

Finally, the article published in l'Obs on this day is discussed and debated among the members of the Executive Bureau. The common position is not to answer, not to feed the calumny and the ragots, to consider a press conference at the moment we have chosen to speak of which we have agreed and not to let ourselves be manipulated by the media.

Ideally, from now on each sporting result will be the subject of an AFP dispatch.

In the absence of other diverse questions, the session is adjourned at 1h30 on 7 December.

Secrétaire de séance :

Stéphanie DAVAL
Secrétaire Générale



Gwenaëlle NOURY
Présidente

